

*Investissement Canada—Loi*

● (1240)

*[Traduction]*

Je ne m'inquiète pas particulièrement au sujet de l'identité culturelle de la communauté francophone en l'occurrence, mais je suis extrêmement inquiet au sujet des industries culturelles du Canada anglais qui font face à une concurrence beaucoup plus vive de la part de nos voisins du Sud, ce qui nous porte à croire qu'il faudra des mesures de protection. Nous ne nions pas que le gouvernement ait le droit de légiférer. Nous voulons simplement inviter les députés ministériels à réfléchir sur la question et se rendre compte qu'il est indispensable de protéger les industries canadiennes.

«Le Canada d'abord et rien que le Canada» n'est pas mon logan. Nous vivons dans un monde de concurrence et nous devons accepter les investissements de l'étranger, qui ont d'ailleurs été bénéfiques au Canada. Cela ne fait aucun doute. Je mets cependant au défi les ministériels de me citer un pays dans le monde qui ne fait pas montre de prudence à l'égard des investissements étrangers. Pourquoi le Canada devrait-il agir différemment de tous les autres pays du monde?

Nous ne sommes pas anti-Américains. Les États-Unis constituent notre meilleur marché. Sauf erreur, nous effectuons 72.6 p. 100 de nos échanges commerciaux avec les États-Unis. Est-ce être anti-Américains que de nous préoccuper de nos institutions et de nos industries canadiennes? Est-ce être anti-Américains que de nous demander quelle assurance nous avons que nous aurons notre juste part de la recherche et du développement? La recherche et le développement sont très importants pour le Canada, et surtout pour la jeune génération que l'on fait présentement instruire à un coût énorme.

Songeons à tout l'argent investi dans les universités de Terre-Neuve, par exemple, afin de donner la meilleure formation possible aux jeunes Terre-Neuviens. On le fait à un coût énorme. Beaucoup de jeunes diplômés de cette université ne peuvent trouver d'emploi dans leur province natale et doivent aller s'établir dans d'autres provinces, notamment en Ontario. Songeons à tous les jeunes de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard où il ne se fait absolument aucun développement. Ces jeunes doivent aller s'établir ailleurs au Canada pour trouver un emploi car leur province natale ne leur offre tout simplement pas assez de débouchés.

Si mon parti avait une politique anti-Américaine, je la dénoncerais. Ce n'est pas être anti-Américains que d'être prudent et de protéger nos institutions et nos investissements. Ce n'est pas être anti-Américains que de nous doter de certaines règles, des règles qui ne sont pas stupides mais qui ont pour but de protéger nos industries canadiennes, nos chercheurs et ceux qui veulent faire du développement et investir au Canada pour le plus grand bien des Canadiens.

Nous ne sommes pas injustes. Nous n'accaparons pas injustement le temps de la Chambre pour réfléchir collectivement sur la nécessité de faire montre de prudence. J'ai écouté le député de Western Arctic (M. Nickerson) qui est intervenu il y a quelques instants. Certains députés à la Chambre écoutent ce que les autres ont à dire. Le député de Western Arctic lui-même n'est pas complètement satisfait de l'énoncé actuel de l'objet du projet de loi. Si j'ai bien compris ce qu'il a dit, il n'y

propose pas d'amendement, mais il aimerait suggérer un énoncé différent.

Mon collègue qui a proposé l'amendement à l'étude a lui aussi une suggestion à faire. Ce n'est peut-être pas la même que celle à laquelle songe le député de Western Arctic, mais même ce dernier, un député de la majorité—et je n'essaie pas de semer la division chez les ministériels—a à cœur le plus grand bien du Canada, tout comme d'autres de ses collègues. Il ne s'agit pas là d'une question d'idéologie. Le député nous a dit qu'il aimerait voir à ce projet de loi un objet différent de celui que le gouvernement présente.

Je n'ai pas l'intention d'utiliser tout mon temps de parole. J'ajouterais cependant que c'est le droit de tous les députés d'exprimer leur point de vue à ce sujet. On nous dit que le nouveau gouvernement a instauré une ère nouvelle. Si c'est exact, et si certains amendements de l'opposition paraissent améliorer le projet de loi, pourquoi le gouvernement ne les accepterait-il pas de bonne foi dans l'intérêt du pays?

Je suis persuadé que le député de Western Arctic m'appuie de tout cœur quand je dis que le gouvernement doit écouter attentivement tous les discours qui vont être faits et tous les amendements qui vont être présentés, qu'ils viennent des députés néo-démocrates avec lesquels je ne suis pas toujours en accord, des députés de l'opposition officielle ou des ministériels. Si ces amendements sont conformes aux intérêts supérieurs du pays, pourquoi le gouvernement ne les accepterait-il pas?

**M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap):** Monsieur le Président, c'est un plaisir de prendre la parole après le député de Saint-Denis (M. Prud'homme) qui a tenu des propos très sensés. C'est également un plaisir d'écouter une fois de plus le député de Western Arctic (M. Nickerson) donner à ce débat un éclairage personnel toujours intéressant.

Puisque nous discutons de ce projet de loi très important et de sa raison d'être, je tiens à souligner que le véritable sujet du débat d'aujourd'hui est l'importance et les conséquences des intérêts détenus par des étrangers au Canada. Je défie les députés d'en face de me citer un seul pays occidental industrialisé où le pourcentage des intérêts détenus par des étrangers, et donc l'influence qu'ils exercent, se rapproche de la situation que nous avons dans notre pays.

En tant que parlementaires, nous ne devons pas perdre de vue que cette question est cruciale et que le contrôle exercé par les étrangers sur notre économie en dépend. Nous ne devons pas nous cacher que dans aucun autre pays occidental industrialisé les étrangers n'exercent un tel contrôle sur l'économie. En fait, c'est même vrai pour la majorité des pays du monde entier, qu'ils soient industrialisés ou non. En simplifiant, cela signifie que les décisions dont dépend l'essor économique du Canada ne sont pas prises à Kamloops, à Vancouver, à Toronto ou à Montréal, mais plutôt à Houston, à New York, à Tokyo, à Hambourg et à Londres. Je pense que personne n'osera prétendre qu'une société mère dont le siège se trouve à Tokyo a d'abord pour objectif de créer des emplois au Canada, d'y développer une technologie et d'y trouver de nouveaux débouchés.